



Canadian Pork Council  
Conseil canadien du porc

## **Les vérifications dans le cadre du Programme de réforme des porcs reproducteurs sont en cours**

**Ottawa, Ont. [ 28 octobre 2009 ]** – Des vérifications au hasard doivent être effectuées dans le cadre du Programme de réforme des porcs reproducteurs (PRPR) afin de s'assurer que les modalités du programme sont respectées dans les porcheries de réforme. Les participants au programme ont en effet conclu des ententes signées avec le Conseil canadien du porc par lesquelles ils consentent à ne pas loger de porcs reproducteurs dans les porcheries de réforme pendant une période d'au moins trois ans.

L'Association canadienne des vétérinaires porcins (ACVP) a été mandatée pour réaliser ces vérifications. « Jusqu'à maintenant, signale le docteur Alan Theede, secrétaire-trésorier de l'ACVP, une quarantaine de vérifications ont été effectuées et aucun cas de non-conformité n'a été découvert. Certaines porcheries abritent des porcs, mais il ne s'agit pas de porcs reproducteurs, ce qui est conforme aux modalités du programme. Les porcheries qui ont été vidées en vertu du PRPR peuvent en effet être utilisées à d'autres fins que de loger des porcs reproducteurs durant la période minimale de trois ans ».

Les producteurs qui dérogent à cette exigence seront tenus de verser des frais administratifs en plus du remboursement complet du paiement de programme reçu plus les intérêts calculés à partir de la date de réception du versement initial. Dans le cas des producteurs qui reconnaissent d'eux-mêmes loger des porcs reproducteurs dans les porcheries en question, les frais administratifs de 10 % pourront être omis.

Tous les participants au PRPR peuvent faire l'objet de vérifications. Un préavis leur sera envoyé dans un délai raisonnable afin qu'ils puissent mettre en place les mesures de biosécurité nécessaires.

Le CCP représente l'ensemble des producteurs de porcs du Canada. Le Conseil est une fédération qui regroupe neuf associations provinciales du secteur porcin. Ses activités visent à assurer le dynamisme et la prospérité de l'industrie du porc au Canada.

### **Personne-ressource pour les médias :**

Gary Stordy  
Directeur des relations publiques  
Conseil canadien du porc  
Tél. : 613 236-9239, poste 277  
[stordy@cpc-ccp.com](mailto:stordy@cpc-ccp.com)

